



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Fonctionnement

Question écrite n° 59640

Texte de la question

M Georges Colombier souhaite attirer l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale et de la culture, sur l'appel du Syndicat national des instituteurs. En effet, les institutrices et instituteurs souhaitent limiter, à partir de la rentrée scolaire prochaine, l'accueil à vingt-huit élèves par classe afin d'améliorer l'enseignement et de créer de meilleures conditions d'entrée à l'école primaire. Il lui demande donc si ses moyens budgétaires permettent la concrétisation de ce vœu.

Texte de la réponse

Reponse. - Ces dernières années, la scolarisation en maternelle s'est très sensiblement développée en réponse à la demande des familles mais aussi, et surtout, en conséquence des actions prioritaires impulsées par l'éducation nationale, notamment dans les zones défavorisées. Simultanément le nombre moyen d'élèves par classe a diminué régulièrement : en 1983 les classes maternelles accueillaient en moyenne près de 29 élèves, en 1991 le taux constaté est de 27,5. Certes, il existe encore des classes aux déficits relativement élevés, mais leur nombre est en diminution constante : en 1983, 24,2 p 100 des classes maternelles comptaient 30 élèves ou plus, il y en a moins de 15 p 100 aujourd'hui. Quant au nombre maximum d'élèves que peut accueillir une classe maternelle, il appartient aux autorités académiques d'apprécier, en fonction des conditions locales, les effectifs au-delà desquels l'accueil ne pourrait plus être considéré comme effectué dans des conditions satisfaisantes.

Données clés

Auteur : [M. Colombier Georges](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59640

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : éducation nationale et culture

Ministère attributaire : éducation nationale et culture

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 juillet 1992, page 2989